

Jumelages et Relations Internationales - Attribution de subventions

M. LE MAIRE, Rapporteur : En fonction des critères adoptés par la Commission Relations Extérieures-Jumelages, il est proposé au Conseil Municipal d'allouer les subventions suivantes :

- 360 F aux Jumelages Européens des PTT du Doubs pour l'accueil de 12 de leurs homologues de Huddersfield du 20 au 23 septembre 1994 (échange professionnel).

- 2 240 F au Collège Camus pour l'accueil de 28 élèves de Fribourg du 14 au 21 juin 1994 (échange scolaire).

- 850 F à l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) pour l'accueil par le groupe de Recherche Franco-Allemand «Théâtre et Enseignement» de 17 professeurs de Fribourg du 26 septembre au 1^{er} octobre 1994 (échange professionnel).

- 1 620 F au Collège Notre-Dame pour l'accueil de 27 élèves de Fribourg du 29 septembre au 5 octobre 1994 (échange scolaire).

La dépense, soit 5 070 F, sera imputée sur les crédits inscrits au Budget Primitif de l'exercice 1994, chapitre 940.32/657.94036 CS 400.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.